

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. Abonnements et Annonces payables d'avance.Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

Parce que la réaction a attaché le grelot faut-il laisser quelques misérables trahir impunément la France ?

On a bien raison de dire :

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

Le *Courrier de Tunisie* en relevant un de nos articles où nous mettions en cause M. Malvy, ministre de l'intérieur et les huit mille francs de fonds secrets qu'il octroyait mensuellement et si généreusement au *Bonnet Rouge*, on voit que ça ne sortait pas de sa poche, alors que ce journal menait la campagne infâme que l'on sait depuis le mois de mai 1915, nous renvoie à un des siens dans lequel notre confrère Laurent Chat prétend que toute cette boue remuée, tous ces scandales, toutes ces trahisons des Vigo-Almeyreda, Duval, Marion, Landau, Goldschild dit Goldsky, Emile P. dit Georges Clairét, Bontempi dit Bontemps, Gaston Routier, Guilbeaux, Rocambolo-Pacha, Turmel et autres bandits fiéffés et leurs complices, sont exploitées par les ennemis de la République pour renverser la « guense » et restaurer la monarchie.

D'après notre confrère local, ce serait donc faire œuvre impie et le jeu de la réaction que de faire chorus pour réclamer le châtiment des misérables traitres vendus aux ennemis de la France et de ses alliés.

Assurément, mais nous nous refusons à admettre une pareille supposition quand l'ennemi est toujours implanté sur le sol de France et à moins de cent kilomètres de Paris.

Notre long passé et nos attaches républicaines nous dispensent de réfuter l'accusation de faire le jeu de la réaction. Mais nous avouons en toute franchise et en toute sincérité que nous ne prions guère tous ces journaux qui puent la trahison à plein nez à chaque ligne, et que nous refusons obstinément d'incarner dans un même élan d'amour la République et M. Malvy. Autant nous nous ferions tuer, s'il le fallait, pour la République, autant nous trouvons criminelle la conduite de ce ministre qui continuait à subventionner un journal soi-disant pour le ramener dans le bon chemin !

Tartufe, va !

Et nous sommes nombreux, M. Laurent Chat peut nous croire, qui trouvons le gouvernement trop mou, trop faible, maquant d'énergie nécessaire pour mener rapidement et rondement toutes ces affaires de trahison qui devraient être réprimées en silence, sur l'heure, comme il sied en temps de guerre, sans tenir compte des situations acquises, même élevées, des coupables.

Est-ce que les bailleurs de fonds de tous ces journaux vendus corps et âmes aux boches ne devraient pas être incarcérés depuis le premier jour ? C'est un scandale que de les savoir en liberté, alors que, sans leur aide financière jointe à la subvention ministérielle, ces feuilles criminelles et abjectes n'auraient pas vu le jour ou auraient sombré sous le mépris public avant

d'avoir pu toucher l'or de l'ennemi pour accomplir la besogne de mai-juin dont on vient seulement de soulever un coin du voile.

Le *Bonnet Rouge* est mort, la *Tranchée Républicaine* ne ressuscitera pas, mais le *Bloc* vit toujours et le *Pays* a changé son fusil d'épaule.

Les traitres se débattent entre les mains des juges ; leurs complices, il faut l'espérer, iront bientôt les rejoindre pour répondre de leur crime devant la justice et la France.

Et M. Laurent Chat applaudira certainement à ces exécutions sans qu'un plus pur vienne lui faire grief de faire le jeu de la réaction.

JEAN-SANS-PEUR.

P.-S. — Nous reproduisons ci-après deux extraits d'articles des sénateurs Georges Clémenceau et Henry Bérenger que M. Laurent Chat n'osera pas classer parmi les réactionnaires, ni de vouloir faire le jeu de la réaction :

De Clémenceau, dans l'« Homme Enchaîné » :

C'est le terme d'une longue série de défaillances qui, de proche en proche, grâce à la suppression du contrôle du Parlement et de la presse, devaient aboutir où elles ont logiquement abouti. Puis je avoir oublié qu'on me pressait de ne rien dire ? Combien d'amis sont venus m'inviter à ménager le tout-puissant Malvy ! Que de reproches après ma première intervention, en Comité secret, au Sénat ! Que d'objurgations avant mon second discours ! J'ai passé outre alors, comme je passerais outre aux sermons des prédicateurs qui, ayant soutenu de tout leur pouvoir les gouvernants coupables de funestes complaisances (subventions comprises) pour les agents de trahison, veulent bien nous permettre aujourd'hui de demander le châtiment du crime, mais à la condition de n'en pas faire trop de bruit. A quels enfantillages peut conduire le désir de protéger tel ou tel ? Ne voit-on pas quel chemin nous avons fait en ces derniers jours ? Hier, quand la sottise de M. Steeg et de sa police — qui pouvaient si bien enlever Bolo la nuit — eut amené sur le boulevard une foule d'ouï jallissent des cris de mort, qui donc n'a vu le nouveau saut dans la voie redoutable où « avec ou sans scandales », il n'est rien de si pressant que de s'arrêter !

De Bérenger, dans « Paris-Midi » :

L'échecillage des traitres est fort bien commencé. Il continuera sans distinction de professions, ni de personnes. S'il faut aller jusqu'à la Haute-Cour, eh bien ! qu'on aille jusqu'à la Haute-Cour...

Telle est la volonté, très ferme, de l'armée et du pays. La France veut savoir comment quelques douzaines de bandits ont pu essayer de la poignarder dans le dos pendant qu'elle se battait tout entière si magnifiquement.

Et ce coup de raquette du *Saoyard de Paris* :

Et le scandale continue !

Les arrestations succèdent aux arrestations avec une lenteur qui ne fait qu'accroître la surexcitation du public.

Pourquoi tous ces attermolements, pourquoi cette sorte de graduation observée pour l'inculpation de comparses de cette terrible comédie ?

Du reporter, de l'agent d'affaires, nous voici déjà arrivés au député, au pacha ! Où nous arrêterons-nous, grands dieux !

Peut-être, l'heure d'un ex-gros fonctionnaire, M. Leymarie, ancien chef de Cabinet de M. Malvy, va-t-elle bientôt sonner !

S'il nous faut en arriver là, pourquoi tarder ?

Tout retard ne peut qu'être préjudiciable à la République que l'on accusait de faiblesse. Ce qu'il faut actuellement, c'est quelqu'un assez énergique pour ne pas reculer devant l'opération doulou-

reuse, mais nécessaire et qui consiste à se laisser amputer d'un membre gangrené.

Un poète, un conférencier, un sénateur, un député, un chef de Cabinet, un directeur de la sûreté générale, un ministre, ne font pas plus la République qu'une hirondelle ne fait le printemps.

Et ce serait l'honneur du régime républicain de savoir punir sévèrement les coupables, quels qu'ils soient, sans être obligé d'avoir l'air d'obéir aux injonctions de M. Léon Daudet.

Assez de la politique d'étouffoir ! C'est de la lumière qu'il nous faut.

Oui, parfaitement la lumière, toute la lumière ! J.-S.-P.

BULLETIN

Un défenseur du « Pays »

Le correspondant du *Pays* à Tunis trouve que ce journal n'est pas défaitiste; mettons pacifiste s'il préfère, mais pour nous pacifiste ou défaitiste c'est exactement la même chose. car une paix blanche telle que l'Allemagne la désire et la cherche serait un désastre dont la France surtout ne se relèverait jamais avec ses cent milliards de dettes, ses ruines immenses, ses milliers et milliers d'hommes tués ou invalides.

Il est vrai que la peur est le commencement de la sagesse et le trio de pons français qui subventionnent ce journal ont jeté du lest en débarquant leur colonial Dubarry et en choisissant un glorieux mutilé et réformé de guerre qui certainement donnera au *Pays* une ligne de conduite bien différente de celle adoptée depuis son apparition.

Mais si nous avons eu un gouvernement fort comme il devrait être, le *Pays* n'aurait pas vu le jour et ses dirigeants ou bailleurs de fonds auraient été mis dans l'impossibilité de nuire, de même que dès le premier jour de sa campagne criminelle les *Almeyreda* et sa clique de traitres rédacteurs ou subventionneurs auraient dû être passés par les armes pour crime de trahison envers la patrie. Et ce faisant, nous n'aurions pas eu les tristes et pénibles incidents de mai-juin qui ont dû être réprimés avec vigueur, sans quoi c'en était fait de nous et de notre chère patrie.

La défense du *Pays* ne sera pas goûtée de tous les amis -- il nous comprendra sans que nous ayons besoin de mettre les points sur les I -- du défenseur de ce journal. Il s'en apercevra sans doute bientôt à son détrimement matériel.

LE SEMAINE.

NOS ECHOS

Dans la Légion d'Honneur
Notre excellent confrère et ami André Seivier rédacteur en chef de la « Dépêche de Constantine » sous-lieutenant au 4^e zouaves, vient d'être fait chevalier de la légion d'honneur.

Notre confrère est déjà titulaire de la croix de guerre avec deux palmes, deux étoiles en or et deux en argent et la médaille militaire.

Nous adressons à ce brave confrère nos sincères et bien amicales félicitations.

En permission de déteints

Notre excellent ami et confrère Duran Angliviel, lieutenant au 4^e Zouaves, que ses amis ont eu le plaisir de revoir en bonne santé et de serrer la main, loyale et franche.

Notre ami, le lieutenant Curtelin, fils aîné de notre vice-président délégué de la Municipalité de Tunis, qui n'était pas venu à Tunis depuis de nombreuses années, et notre excellent confrère Raucher directeur du « Capitaliste Tunisien » ma-

réchal des logis d'artillerie lourde sont de passage à Tunis en permission de détente.

Nous leur adressons nos bien confraternelles souhaits de bienvenue.

M. Michaux

En portant à la connaissance du public la nomination de M. Michaux, directeur général des Travaux Publics, comme conseiller d'Etat en service extraordinaire, chargé par intérim de la direction des Chemins de Fer de l'Etat, plusieurs de nos compatriotes ont cru au départ de l'honorable chef de notre département des Travaux Publics. Il n'en est rien, M. Michaux n'occupant sa double fonction qu'à titre intérimaire, aussi continuait-il à diriger de Paris son service tunisien. Cela occasionne bien quelques lenteurs, mais en ce temps de guerre avec des bureaux à effectifs réduits pour cause de mobilisation, les affaires n'en souffrent pas trop, puisqu'il n'est rien entrepris d'important. Quant aux affaires courantes, elles sont laissées aux soins de M. Matheu, ingénieur délégué à la direction générale, qui assume la charge avec une connaissance d'autant plus parfaite qu'il est secondé dans sa tâche par les ingénieurs chefs des divers services restés en fonction. Pour M. Michaux, il est probable qu'il sera promu incessamment inspecteur général des Ponts et Chaussées, ce qui motiverait alors son départ bien qu'en Algérie et au Maroc, les Travaux publics soient dirigés par des inspecteurs généraux.

Les Faux Maltais

L'affaire des faux maltais revient sur le tapis de dame Thémis, au grand émoi des inculpés qui comptaient les mois et les semaines et les jours restant à courir pour obtenir le bénéfice de la prescription qui est de droit, croyons-nous, au bout de trois ans.

Il y avait bien près de trois ans que l'instruction chômaît, le salut était proche, quelle guigne !

Tout est à recommencer si l'instruction est reprise, et il va falloir discuter pied à pied avec le tribunal criminel pour prouver l'authenticité des actes qui ont motivé la poursuite.

Sur le B.-G.

Le fameux train 14-22 de Nabeul-Bir-Bou-Rekba-Tunis, objet de tant de malédictions tout cet été dernier, vient maintenant à destination presque à l'heure, avec des petits retards qui n'incommodent plus personne.

Nous savions bien qu'en appelant l'attention du distingué et sympathique directeur de la Compagnie, il serait mis un terme à des retards qui dépassaient réellement les bornes permises d'autant que ces retards n'étaient pas accidentels, mais journaliers. Pour le personnel c'était un train-charrette avec lequel toutes les libertés étaient permises. On ne se gênait pas pour le garer ici et là des 25 et 30 minutes pour laisser passer les trains de la direction inverse comme ce fut le cas le jour où le train n'entra en gare de Tunis qu'à dix heures cinq.

Bon ordre a été mis à cet état de choses, félicitons-en sincèrement la direction.

Subvention annulée par le Dar-el-Bey

Le Conseil municipal de Hammam-el-Lif pour manifester son admiration à l'œuvre des Soldats Coloniaux de passage à Marseille, créée par MM. de Lafont, Lutaud et autres personnalités ayant habité l'Algérie, avait voté une subvention de cent francs que le Dar-el-Bey a purement et simplement annulée. Nous ignorons pourquoi et nous en sommes d'autant plus étonné que M. Alapetite a fait parvenir une subvention de cinq cents francs qui ont été les bienvenus et reçus avec reconnaissance.

Pour ceux qui savent les services rendus par l'œuvre de M. de la Font à nos braves poilus de passage dans la grande cité phocéenne, on ne peut qu'être surpris de la décision du Dar-El-Bey, qui aurait dû, au contraire, à notre avis, inviter toutes les municipalités à imiter l'exemple d'Hammam-el-Lif dans la mesure de leurs disponibilités financières. Il est même regrettable que nos principales communes n'aient pas entendu l'appel de M. de La Font ni suivi l'exemple des grandes villes d'Algérie.

Le T. R. H. L.

Ces quatre lettres désignent, pour ceux qui l'auraient oublié, le Tramway de Radès-Hammam-El-Lif.

Un de nos amis nous assure que la Compagnie de Tramways de Tunis ne pouvant espérer recevoir de longtemps de Belgique le matériel nécessaire qu'elle avait commandé avant les hostilités serait parvenue à s'en procurer par ailleurs. Ce matériel serait arrivé en partie à Tunis et la pose de la voie allait commencer incessamment. La ligne entière pourrait commencer à fonctionner au printemps prochain.

Vers un Comité de-Santé Public

Il y a plusieurs semaines, c'était à l'époque des événements douloureux de mai-juin dont nous avions pu avoir connaissance par un ami sur le front, nous demandions la création d'un Comité de Santé Public composé d'une cinquantaine de parlementaires pris parmi les véritables et les plus énergiques représentants de la nation, soit au Sénat, soit à la Chambre des députés, des représentants encore en exercice de mandat et non des prorogés par décret, avec des pouvoirs définis et étendus.

Ce Comité de Santé Public aurait remplacé les deux Chambres où l'on parle réellement beaucoup trop, surtout au Palais Bourbon, ce qui empêche nos gouvernants de s'attarder tout entiers à la besogne écrasante à laquelle ils ont à faire face.

Mais dame Censure veillait et elle échappa notre article, titre et signature compris. Mais ce que nous avions jugé utile pour le salut de la patrie, plusieurs confrères métropolitains le pensèrent aussi, mais eux purent s'exprimer librement et publiquement. Depuis, l'idée a fait son chemin, et elle en a même fait beaucoup. Il y a quelques jours, le citoyen Renaudet intervenait dans la discussion de diverses interpellations, notamment dans celle où M. Malvy, ex-ministre de l'intérieur, passa un si mauvais quart d'heure qu'on dut l'emporter de la salle des séances, pâle, défaillant, à jamais flétri pour avoir subventionné l'abject *Bonnet Rouge* alors que celui-ci avait déjà commencé sa campagne de trahison, le citoyen Renaudet intervenait pour réclamer l'assemblée nationale et le Comité de Salut Public, « voilà ce qu'il faut, disait-il. Il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus rien, il n'y a que de la faiblesse ».

Voilà le Journal Officiel du 5 octobre 1917, Chambre des députés, séance du 4 octobre, page 2.606.

Allons, allons, encore un coup d'épaule et le Comité de Santé Public passera dans le domaine de la réalité, malgré tous les bâtons placés en travers par ceux qui devraient être les premiers à en réclamer l'institution, car elle les déchargerait d'un fardeau trop lourd pour leurs frêles épaules.

ECHOS (Suite)

Comment on prépare une spéculation

Pour l'honorable M. Dubourdié

Directeur Général des Finances

Depuis quelques semaines, il est très difficile de se procurer du sucre en pain en boîte ou cristallisé, ou de la cassonade blanche, tout ce que l'on peut obtenir à volonté c'est de la cassonade brune qui trouve peu d'acheteurs dans la clientèle française et même européenne.

Si l'on demande aux épiciers la cause de cette pénurie, ils répondent invariablement que le sucre de toutes qualités va manquer et qu'ils ne peuvent plus s'en procurer. Mensonge certainement.

Nous croyons plutôt, nous, que tous ces mercantis de bas étage prennent leurs dispositions en vue de réaliser un bénéfice sérieux et important, le jour où le Gouvernement sera obligé lors d'un nouvel arrivage du sucre d'Egypte de relever de quelques sous les prix actuels.

Pour faire sortir les stocks qui se cachent et mater la spéculation, il y aurait à prendre quelques dispositions très simples à notre avis :

1° Inviter les détenteurs de sucre à faire connaître très exactement leurs stocks de toutes qualités afin d'acquitter la différence entre les prix actuels et ceux qui seront forcément appliqués, par suite de l'augmentation du prix d'achat ;

2° Coller sur tous les pains ou boîtes une petite étiquette dans le genre de celle des boîtes d'allumettes ;

3° Faire vendre le sucre exclusivement et sans exception aucune par les marchands de tabacs, à partir du relèvement des prix du sucre sans s'occuper des criaileries des épiciers ou des trafiquants. Nous sommes dans une période où le Gouvernement a le droit incontestable de ne tenir compte que de l'intérêt de la masse, de mater la spéculation sous tou-

ses formes et de déjouer toutes les ruses. A malin malin et demi, doit être sa devise et il aura bien mérité du pauvre populo.

La Surveillance des Etrangers en France

La Garde des Sceaux a adressé aux Procureurs généraux une circulaire dénonçant les intrigues que l'Allemagne, sentant bien que la victoire qu'elle escomptait lui échappe, multiplie pour essayer de porter atteinte à la haute tenue morale de la France. Après avoir rappelé les faits récents de la propagande et la volonté du gouvernement d'exercer des poursuites contre ceux qui favoriseraient les desseins de l'Allemagne, le ministre invite les chefs de Parquets à redoubler de vigilance et de zèle pour déjouer les menées ténébreuses des ennemis et démasquer leurs complices. L'expérience ayant démontré que c'est souvent parmi les sujets des puissances neutres que l'Allemagne recherche ses plus actifs espions, il importe que la surveillance sur les étrangers ne se relâche pas et que des informations ouvertes vérifient si leur présence en France peut se justifier et si leurs agissements échappent à toute suspicion.

La prochaine campagne oléicole

La prochaine récolte d'huile d'olives est estimée au sixième de celle de l'an dernier, si rien de fâcheux n'arrive : grêle, fumagine, dacus, etc., etc.

Actuellement, à Sfax, les premières pressions sont traitées à 240 francs les 100 kilos, mais le stock est peu important, cependant on attend des navires pour effectuer, des chargements pour la France !

Si le stock est peu important, et si la récolte prochaine est d'ores et déjà estimée au sixième de celle de l'an dernier, c'est-à-dire à environ dix millions de kilos, nous ne comprenons pas très bien l'attente de ces navires pour effectuer des chargements pour la France.

Prohibition d'exportation

Le préfet de la Haute-Savoie, fortement ému des achats de céréales effectués au-dessus des cours, vient d'interdire l'exportation de celles-ci et de faire savoir à la population que des procès verbaux seront dressés contre quiconque aura vendu au-dessus des cours.

Un intrépide nageur

Dernièrement, c'était, mettons vers le 10 octobre, un avion de l'escadrille du camp de Monté par deux jeunes et intrépides officiers, évoluant dans les parages de Monastir à environ une vingtaine de kilomètres du rivage, lorsqu'une malheureuse panne du moteur fit tomber l'appareil dans la mer d'une hauteur d'environ 3 à 400 mètres.

L'un des deux officiers fut tué sur le coup, mais le second put se dégager et arriver sain et sauf à Monastir, après avoir accompli dix huit kilomètres à la

nage, risquant vingt fois de couler à pic. Voilà un courageux et intrépide nageur que tout Sfax, où il se repose, admire et salue bien bas.

LES INTRIGUES D'ABBAS HILMI EN SUISSE

L'ex-khédive d'Egypte quitte la Suisse brusquement. Les causes de son départ sont multiples si nous en croyons des personnalités bien renseignées.

Sa « diplomatie » percée à jour, les nombreux incidents, dont la presse s'est fait l'écho, ont mis Abbas II dans une situation inextricable. Après avoir louvoyé, intrigué dans notre petite patrie, l'ex-khédive retourne à Constantinople.

Le rôle joué en Suisse par lui et son entourage depuis la guerre en faveur des empires centraux est nettement établi.

Les révélations du gouvernement américain sur l'affaire Bolo pacha le prouvent amplement. Sa maison était le centre de ralliement du grand mouvement pacifiste et propagandiste de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est lui qui recrutait les émissaires chargés de porter la bonne parole en faveur des centraux. C'est lui qui envoyait en même temps des personnalités suspectes auprès de toutes les grandes nations actuellement en lutte. C'est encore lui qui créa plusieurs sociétés tel que le comité de la Jeunesse égyptienne et des feuilles, notamment l'Echo d'Egypte, l'Egypte, Le Nil, la Revue du Maghreb, ayant pour but la propagande musulmane et la défense de la « vérité germano-turque ». La constitution de l'Association musulmane internationale à Lausanne l'an dernier est encore son œuvre. Il nous souvient que lors de l'inauguration, le président Loutfi bey, ancien consul de Turquie à Paris, expulsé de France, déclara dans son discours : « Un souverain musulman qui désire garder l'anonymat nous a fourni tous les fonds nécessaires ».

En effet, une somme de 250.000 fr. avait été versée à l'Association pour la construction à Lausanne, d'une mosquée, la création d'une bibliothèque et d'un cimetière musulman. C'était un joli programme. Mais le temps a montré que le but véritable de l'association avait plutôt un caractère propagandiste, puisque, trois semaines après, un des

principaux membres de la dite association, Yeghen pacha, était arrêté par la police vaudoise pour espionnage ou complot. En poursuivant ses enquêtes la police s'aperçut que l'ex-khédive était mêlé de très près à ce affaire. Celui-ci jouissant de l'exterritorialité, force fut donc aux autorités de libérer le pacha compromis.

Sous de fallacieuses promesses, Abbas II tenta à plusieurs reprises de corrompre certains orientaux voués à la cause de l'Entente. L'ex-khédive ne tenait pas toujours ses engagements. Un de ses anciens serviteurs résidant à Thounne a dû lui intenter un procès pour le paiement d'une dette personnelle s'élevant à 75.000 fr. L'avocat d'Abbas II invoqua le bénéfice de l'exterritorialité pour son client. Après délibération, le tribunal se déclara incompétent. L'affaire fut portée plus tard au Conseil fédéral mais sans succès.

Abbas II aura profité de sa situation en Suisse pour mener à bien ses petites intrigues.

Voici Abbas II parti. Nous ne pouvant saluer notre hôte d'hier qu'en manifestant le regret qu'il ait méconnu les devoirs de l'hospitalité. Mais d'autres encore nous restent qui ne se servent pas moins de notre patrie comme centre de leurs intrigues. C'est à dépister deux-là qu'il conviendra de s'appliquer maintenant dit W. A. dans la « Tribune de Genève ».

A.U.P.L.M.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a réalisé depuis le 15 octobre, un certain nombre d'améliorations intéressantes dans l'organisation de ses trains-poste et directs de grand parcours.

En premier lieu, les trains-poste de la Méditerranée ont cessé d'être détournés par Nevers et repris leur itinéraire normal par la Bourgogne. Le trajet de Paris à Marseille et inversement s'en trouve raccourci d'environ 3 heures, et le trajet Paris-Nice d'environ 4 heures.

Un train direct de toutes classes part de Paris à 21 h. 05 par Lyon (arr. 6 h 29) et Marseille (arr. 14 h. 58) ; au retour ce train part de Marseille à midi 50, et de Lyon à 22 h. 10 pour arriver à Paris à 7 heures du matin.

Enfin, un train direct de toutes classes de nuit est établi sur le Bourbonnais, partant de Paris à 21 h. 18 pour Clermont (arr. 5 h. 40) et Saint-Etienne (arr. 6 h. 23) ; au retour, ce train part de Clermont à 23 h. 19 de Saint-Etienne à 22 h. 10 pour arriver à Paris à 7 h. 10 du matin.

Tous ces trains ont eu lieu pour la première fois, au départ de Paris, le 24 octobre au soir.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

COMMUNIQUÉ

La Compagnie des Chemins de fer Bône-Guelma a prolongé à l'heure d'information le public que, par décision en date du 4 octobre 1917 de son Directeur Général des Travaux Publics de la Régence de Tunis, elle a été autorisée :

1° à ouvrir au point kilométrique 170 + 082,88 (ligne de Tunis à Kalaa-Djerid) sous le nom de *Oued-Tessa*, un arrêt rangé dans la première catégorie de la classification des Haltes et Arrêts du Réseau Tunisien à Voie étroite (arrêts ouverts au service des voyageurs, bagages et chiens accompagnés) ;

2° à calculer provisoirement les prix à percevoir pour le transport des voyageurs, bagages et chiens accompagnés, en provenance ou à destination de l'arrêt de *Oued-Tessa*, d'après les distances kilométriques afférentes :

a) à la station des Salines pour les voyageurs, bagages et chiens accompagnés en provenance des Zouarines et au-delà.

b) à la station des Zouarines pour les voyageurs, bagages et chiens accompagnés en provenance des Salines et au-delà.

Les trains marqueront l'arrêt à *Oued-Tessa* aux heures suivantes : Tunis-Kalaa-Djerid, train (6) 21, arrêt à 18 h. 09 Kalaa-Djerid-Tunis, — (6) 20, — à 9 h. 45

Les dispositions ci-dessus seront mises en application à partir du 15 octobre 1917.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 20 15 c. affranch., 5 c. pour les blessés

Une publication merveilleuse !!! EN VENTE PARTOUT

Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement !

Verdun

Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.

PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONT

Série en 4 fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre

Le fascicule : 1 fr. 50

Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE — PARIS 30, rue de Provence

Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Il est demandé au public de se rendre au bureau des Habous à Tunis, à l'Administration en vue de l'échange d'un jardin planté d'arbres fruitiers sis à Nabloul. Mise à prix : 400 fr.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Djemaïa, 55, Rue de l'Eglise, Tunis, (Bureau N° 29).

Tunis, le 8 octobre 1917.
Le Président des Habous
C. SPAR.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Brami Frères et Cie, propriétaires.

Hôtel Moderne, Sfax. CAHON frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie, G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil. Tunis. — Téléph. 450.

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE. Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Maisons boches ou embochées

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Lampes Sirius. — Comment se peut-il que l'on fasse, encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est précédemment appelée « Sirius Kolloid », des annonces avec la mention, en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les Usines Pintsch, 97, rue Mollière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme emprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer un syndicat dont nous avons déjà eu occasion de nous occuper.

Fabrique de conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Terrot, Automobiles et Cycles de Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

Compteurs électriques Aron.

Odol, dentifrice de Dresde.

Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies. — Adler, machines à écrire.

Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

[Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés]

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'huile qui graisse le plus VACUUM MOBIL OIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles = TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billes et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON À DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français

Service régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros ; Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900. Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE SANS RECOURS A LA SÉRIEUSE sans recourir possible aux COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqure

Traitement facile et discret même en voyage

La boîte de 40 comprimés 8 fr. 50 franco contre mandat.

(Nous n'expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Anbagne, Marseille

Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-lieuses - Râteaux - Faucheuses Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Aérosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

